

A.J LAMBERT CREATION
EURL au capital de 500 euros,
en cours d'immatriculation au RCS d'EVRY,
dont le siège social est situé : 33 BIS RUE DE JAUGY 91690 FONTAINE LA RIVIERE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUILLET 2025

Le 30 juillet 2025, à 09h00

Le soussigné,

Monsieur Fabien LAMBERT, demeurant 33 BIS RUE DE JAUGY 91690 FONTAINE LA RIVIERE,

seul associé de la société EURL A.J LAMBERT CREATION, EURL au capital de 500 euros (en cours d'immatriculation au RCS d'EVRY), dont le siège social est situé 33 BIS RUE DE JAUGY 91690 FONTAINE LA RIVIERE, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé,

nomme en qualité de Gérant de la Société :

Monsieur Fabien LAMBERT

Demeurant 33 BIS RUE DE JAUGY 91690 FONTAINE LA RIVIERE

Né le 16 août 1989 à COURCOURONNES (France).

De nationalité FRANCAISE

Nommé sans limitation de durée à compter de ce jour

Monsieur Fabien LAMBERT accepte la fonction de gérant qui vient de lui être confiée et déclare, en ce qui le concerne, n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Fabien LAMBERT

